

PROGRAMME TRIENNAL  
D'IMMOBILISATIONS  
2008-2010  
Arrondissement de Verdun



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Verdun.

## TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2007

Le programme d'immobilisations 2007 tient compte d'un montant d'investissement de 40 M\$, ce qui inclut le report de 2006 d'un montant de 8,7 M\$, d'un montant transféré des activités financières de 479,0 \$ et de l'utilisation d'une enveloppe budgétaire bonifiée de 19,6 M\$ provenant de la mise en place, en 2007, par la Ville de Montréal du Fonds d'investissement pour promouvoir le développement de grands projets comme celui de la Pointe-Nord du quartier de L'Île-des-Sœurs.

C'est donc dans le cadre de ce projet que l'arrondissement de Verdun a pu obtenir cette augmentation de 19,6 M\$ pour son enveloppe budgétaire de 2007. À ces montants s'ajoute un investissement de 1,8 M\$ qui a été enregistré pour l'amélioration du service d'eau et financé par la Ville centrale.

Ces investissements de 40 M\$ se partagent de la façon suivante : 6,1 M\$ pour le volet protection et 33,9 M\$ pour le volet développement. Les principaux projets réalisés et entrepris sont les suivants :

### Volet protection

Afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal, l'arrondissement prévoit avoir réalisé et investi d'ici la fin de l'année 2007 dans les projets suivants : la réfection d'équipement et le réaménagement de parcs et de berges : 1,4 M\$; le programme de réfection routière : 2,7 M\$; le programme de protection des bâtiments : 1 M\$; et enfin, le programme de remplacement de véhicules : 922,0 \$.

### Volet développement

Dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens, de contribuer à l'essor économique et au rayonnement de l'arrondissement au sein de la Ville de Montréal, l'arrondissement prévoit avoir réalisé et investi, d'ici la fin de l'année 2007, dans les projets suivants : la construction du boulevard Gaétan-Laberge : 837,0 \$; le bouclage d'un réseau d'aqueduc et égout dans le quartier de L'Île-des-Sœurs : 2,2 M\$; l'aménagement de parcs et espaces verts : 2,7 M\$; les infrastructures de voirie : 815,0 \$; et enfin, l'octroi d'un contrat pour l'aménagement de la Pointe-Nord du quartier de L'Île-des-Sœurs : 27,4 M\$, dont environ 7 M\$ de travaux seront réalisés en 2007.

## FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2008

En 2008, un montant d'investissement de 3,5 M\$, correspondant à des emprunts à la charge des contribuables de l'arrondissement, sera alloué dans le programme d'investissement de l'arrondissement de Verdun. À ce montant s'ajoutera un investissement estimé à 2,9 M\$ pour l'amélioration du service d'eau ainsi qu'un investissement estimé à 1,5 M\$ pour le programme de réfection des collectrices principales du réseau routier local, le tout sous la responsabilité financière de la Ville centrale.

Les principaux projets à réaliser et à entreprendre sont les suivants :

### Volet protection

L'arrondissement devrait aller de l'avant pour divers programmes reliés aux berges, aux parcs et aux aires de jeux : 666,0 \$; pour la protection et la réfection de bâtiments sportifs, communautaires et administratifs : 504,0 \$; pour le programme de réfection routière : 1,7 M\$; et enfin, pour le programme de remplacement de véhicules : 657,0 \$.

### Volet développement

Les besoins de l'arrondissement ne cessent de grandir en matière de développement. En août 2006, le conseil municipal acceptait de poursuivre les investissements pour le projet de la Pointe-Nord du quartier de L'Île-des-Sœurs, en prévoyant à même le Fonds d'investissement de la Ville centrale un budget de 18,4 M\$ sur 3 ans et un budget ultérieur de 24,9 M\$ pour atteindre 43,3 M\$.

En 2007, des contrats d'une valeur de 27,4 M\$ ont été octroyés pour l'aménagement de la Pointe-Nord, devançant de ce fait l'enveloppe budgétaire initialement prévue. Afin de poursuivre ces travaux, des contrats additionnels de l'ordre de 7,4 M\$ sont prévus pour 2008. Cet investissement majeur s'inscrit au programme *Imaginer – Réaliser Montréal 2025*.

### Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

Les projets inscrits au PTI 2008-2010 généreront des frais additionnels au budget de fonctionnement, occasionnés principalement par le volet développement. Ces nouvelles dépenses ont déjà nécessité un réaménagement du budget de fonctionnement courant de l'arrondissement. Considérant que les projets du volet développement entraîneront un potentiel non négligeable de recettes fiscales pour la Ville de Montréal, l'arrondissement devrait bénéficier, en contrepartie, d'un accroissement de sa dotation budgétaire selon les règles connues du fonds de développement.

## Investissements par projets et programmes

*(en milliers de dollars)*

Numéro	Projet	2008	2009	2010	Total PTI	Ultérieur	Grand total
34712	Mise en valeur des berges	24,0	74,0	75,0	173,0	-	173,0
34512	Programme d'amélioration des aires de jeux	282,0	752,0	47,0	1 081,0	-	1 081,0
59512	Programme de mise aux normes des feux de circulation	-	66,0	65,0	131,0	-	131,0
66612	Programme de protection des bâtiments administratifs	215,0	283,0	265,0	763,0	-	763,0
42512	Programme de protection des bâtiments sportifs	220,0	261,0	219,0	700,0	-	700,0
34612	Programme de réaménagement de parcs anciens	360,0	56,0	56,0	472,0	-	472,0
42612	Programme de réfection des centres de loisirs et communautaires	69,0	-	-	69,0	-	69,0
55719	Programme de réfection routière	1 703,0	1 816,0	1 815,0	5 334,0	-	5 334,0
68512	Programme de remplacement de véhicules	657,0	751,0	750,0	2 158,0	-	2 158,0
<b>Total</b>		<b>3 530,0</b>	<b>4 059,0</b>	<b>3 292,0</b>	<b>10 881,0</b>	-	<b>10 881,0</b>